anaxia conseil
personal data protection

FORMATION (e-learning)

Délégué à la Protection des Données (DPO) dans les Collectivités Territoriales

Version du 19 mars 2024

Objectifs généraux de la formation

- Sensibiliser à la culture « *Informatique et Libertés* »
- Expliquer la Loi, le RGPD et leurs principes
- Donner les outils nécessaires à la pratique du métier de DPO
- Au terme de la formation :
  - Le DPO sera à même de mettre en place un processus de mise en conformité et de jouer son rôle de conseil sur tout nouveau projet. Il sera à même de mettre en place les outils de communication nécessaires et de prendre des mesures de sensibilisation.
  - Les autres acteurs (service RH, chefs de projet, ...) auront la connaissance suffisante pour prendre en compte le respect de la réglementation dans le cadre de leurs fonctions

Public

- Personnes destinées à exercer la fonction de DPO ou, au sein du bailleur, avoir un rôle de conseil sur les problématiques liées aux données à caractère personnel
- Personnes devant avoir connaissance des principes (chefs de projet, direction, encadrement, DSI, juristes, responsable RH, ...)

Moyens et méthode pédagogiques

- Plateforme e-learning
- QCM intermédiaires
- Évaluation finale
- Tutorat
- Apports théoriques (RGPD, loi, décret)
- Apports documentaires (web, site de la CNIL, ...)
- Modules e-learning avec synthèse et QCM téléchargeables
- Cas concrets, exemples pratiques

Durant le mois qui suit la formation, ANAXIA CONSEIL répondra à toutes vos questions liées à cette dernière

Évaluation et sanction de la formation

- QCM à la fin de chaque module
- Évaluation de satisfaction via un questionnaire
- Remise d'une attestation de suivi de parcours de formation

Prérequis

Aucun

Accès • Durée • Tarif

Accès à la plateforme : 60 jours • Délai d'accès : dès règlement
Durée moyenne estimée : 30 heures
Tarif : nous consulter • À la demande, envoi d'un bon de commande pour inscription

Moyens techniques

Ordinateur ou tablette • Navigateur web • Connexion internet stable

Votre tuteur

Christophe CHAMPOUSSIN • Consultant, formateur et DPO externe depuis 2009 (certifié AFNOR)

Modalités

Contact et inscriptions : formation@anaxia-conseil.fr • 06 33 15 81 83

Délégué à la Protection des Données (DPO) dans les Collectivités Territoriales

Version du 19 mars 2024

Programme et objectifs

Jour	Module	Objectifs principaux	QCM
1	**Introduction**	Comprendre le déroulement de la formation	
	Définitions et champ d'application	Intégrer les principales définitions du RGPD	√
	Grands principes	• Comprendre les grands principes du RGPD • Être capable d'évaluer la conformité d'un traitement	√
	Droits des personnes	• Identifier les droits applicables à un traitement • Répondre à une demande de la part d'une personne concernée	√
2	**Responsabilités du RT et du ST**	• Identifier les rôles de chacun : responsable de traitement, responsable conjoint et sous-traitant • Établir un registre des activités de traitement	√
	Sécurité et confidentialité	• Identifier les mesures minimales appropriées à un traitement • Accompagner la mise en œuvre d'une politique d'habilitation	√
	Analyses d'impact	• Dispenser des conseils en ce qui concerne les AIPD • Participer à leur mise en œuvre • Vérifier leur exécution	√
	Transferts de données hors UE	• Comprendre les principes • Identifier le mécanisme approprié à chaque situation	√
	Codes de conduite et Certifications	Comprendre les différences entre les deux mécanismes	
	Les autorités de contrôle et la CNIL	Comprendre le rôle des autorités de contrôle et en particulier celui de la CNIL en France	√
	Voies de recours - Responsabilité	Identifier les cas de recours	
	Contrôles CNIL et sanctions	• Anticiper un contrôle CNIL (établir une procédure) • Accompagner son déroulement • Identifier les mesures immédiates	
	Situations particulières de traitement	Comprendre les spécificités du NIR	
3	**Délégué à la protection des données**	• Identifier la nécessité de désigner un DPO • Mener à bien les missions du DPO	√
	Pistes de travail pour le DPO	• Identifier les rôles de chacun : responsable de traitement, responsable conjoint et sous-traitant • Tenir un registre des activités de traitement et un plan d'action • Gérer l'accountability	
	Collectivités territoriales (détails ci-dessous)	• Comprendre les spécificités du secteur • Mettre en œuvre le RGPD dans une collectivité territoriale	√
	Échanges • Questions réponses	• Traiter les éventuelles questions restantes • Cas pratiques des apprenants	
	Évaluation finale	Validation finale des acquis	√

Contenu « Collectivités Territoriales »

Introduction
Archivage
Formalités
CADA
Libre réutilisation des données et Open Data
Algorithmes utilisés par l'administration
RGS et homologation
Articulation avec autres textes
Les traitements des collectivités
Focus sur les métiers SDIS
Transparence de l'administration et des liens d'intérêt
Communication institutionnelle
Dites-le-nous une fois
Communication politique
Démocratie de proximité
Autres missions territoriales

Délégué à la Protection des Données (DPO) dans les Collectivités Territoriales

Version du
19 mars 2024

Accessibilité • Handicap

Voir notre charte : https://www.anaxia-conseil.fr/_web/formations/AnaxiaConseil_et_le_handicap.pdf

Qualité

Notre politique qualité

Certificat RNQ/Qualiopi

Certificat Formation à la protection des données à caractère personnel